Gauvin automobile a organisé son premier jeu-concours

lundi 7 décembre 2020, par lpe

Dans le contexte sanitaire actuel, le centre automobile multimarques historique des Deux-Sèvres a souhaité récompenser ses clients en mettant en jeu 5000€. Le tirage au sort a été effectué le 6 novembre dernier par un huissier de justice. L'équipe de GAUVIN Automobiles a remis 5000€ aux gagnants le vendredi 4 décembre dernier.

Le 14 mars 2020, GAUVIN Automobiles organisait pour la première fois un grand jeu-concours pour permettre à l'un de ses clients de remporter un remboursement de 5000€ sur l'achat de son véhicule. Malheureusement, à peine commencé, le jeu a été interrompu par l'épidémie et le confinement. « *Nous n'avons pas souhaité l'annuler car alors que nous vivons depuis ces derniers mois dans un contexte où "maintenir ses distances" est primordial, nous voulons montrer qu'il y a d'autres manières de garder le contact.* » Cela s'observe dans tous les outils d'accueil mis en place par l'entreprise pour continuer à exercer son activité tout en se protégeant et en protégeant ses visiteurs.
C'est pour cette raison que le jeu-concours a été reporté lors des portes ouvertes d'octobre et qu'un gagnant a été tiré au sort par un huissier de justice le 6 novembre dernier.
Les grands gagnants sont Jean-Michel et Frédérique Pallud, heureux acquéreurs d'une DS3 Crossback. « *Ce jeu a été une belle opportunité lors de l'achat de notre véhicule et pourtant, on a longtemps hésité à nous lancer dans cet achat, nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord sur le modèle.* » Et ils ont bien fait de tenter leur chance ! Un beau cadeau dans une période anxiogène pour tous. Leur projet ? « *Ce sera un voyage au soleil ! Étant donné la période actuelle, on n'en a pas fait depuis longtemps. On partira dès que cela sera possible et on emmènera peut-être nos enfants pour un beau voyage en famille !* »

www,gauvin-automobiles.com